

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC LES PORTES HELLINS sur la commune principale de l'AIOT 826 Chemin du Val la Reine 14600 Équemauville.

La référence de votre dossier est A-3-4ELWCE2RA et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 10/03/2023 à 16h43 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **32650503900148**

Organisme : **A G C NORMANDIE OUEST**

Nom : **LACROIX-CUTULLIC**

Prénom : **MARIE**

Fonction : **CHARGÉE D'ETUDES**

Personne morale

N° SIRET **34915430200013**

Raison sociale **GAEC LES PORTES HELLINS**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

826 CHE DU VAL LA REINE

14600 EQUEMAUVILLE

Signataire

Nom : **MARIE**

Prénom : **PHILIPPE**

Qualité : **ASSOCIE-GERANT**

Référent

Nom : **MARIE**

Prénom : **PHILIPPE**

Fonction : **ASSOCIE-GERANT**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC LES PORTES HELLINS**

Description des activités :

Stockage de paille de plus de 2 800 m3. De la paille est stockée : sur le site principal "826 chemin du val la Reine" à Equemauville à hauteur de 1 400 m3 et sur le site secondaire "767 avenue Charles Houssaye" à Equemauville à hauteur de 1 400 m3

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **826 Chemin du Val la Reine 14600 Équemauville**

X : 497901

Y : 6926795

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'

eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 2800 m3	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les ficelles et les films plastiques seront renvoyés dans les filières agréées lors des collectes.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : "**826 Chemin du Val la Reine**" : PEI n°142430008 + mare de plus de 2 280 m3 "**767 avenue Charles Houssaye**" : PEI n°142430032 + mare de 4 000 m3

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Actuellement l'exploitation dispose des extincteurs suivants sur le site principal : - Un extincteur à eau pulvérisée avec additif au niveau du local de transformation. - Un extincteur à eau pulvérisée avec additif au niveau du bâtiment de stockage fourrage - Un extincteur à eau pulvérisée avec additif au niveau du stockage matériel à côté de B1.1 - Un extincteur dioxyde de carbone au niveau de l'ancienne salle de traite. Après projet les extincteurs suivants seront mis en place sur le site principal: - Un extincteur portatif à CO2 dans la laiterie dans la stabulation des vaches laitières en construction, au niveau de l'armoire électrique (lors que la stabulation sera construite), - Un extincteur portatif à CO2 au niveau de l'armoire électrique dans la stabulation des vaches allaitantes - Un extincteur portatif à poudre polyvalente au niveau du local phytosanitaire - Un extincteur portatif à poudre polyvalente au niveau de l'atelier

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Mandat les portes hellins.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

Cadastre_gaec les porte hellins1.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

Masse_gaec les porte hellins.pdf